

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION SECURITE

A Villeneuve :

3 stops et 3 stops à 150 mètres : deux route du Cluzeau et un rue du Bois Grignard en rentrant dans le village

Rue de la boucle : discussion sur la nécessité d'un sens interdit ou non ou mettre en place un panneau rétrécissement de chaussée avec passage dangereux

Luchac :

4 stops et 4 stops à 150 mètres :

- un sur la route du Cluzeau au lieu d'un cédez le passage au carrefour de la RD15 et route du Cluzeau.
- Deux au carrefour avec l'Impasse de Puybernard ?
- un à la place de cédez le passage route de Réparsac avec un ligne blanche marquant la courbe de la chaussée.

Deux panneaux 70 : positionnés avant les panneaux d'agglomération route de Sigogne et route de Cognac

Route de Cognac : ligne blanche depuis le Maine Blanc jusqu'au Lamothe

→ Deux panneaux : attention radar fréquents à positionner juste avant les entrées de bourg

Mettre en place deux haricots en sortant de Luchac au niveau de chez Theillout et Morceau

Mettre un miroir à la sortie de la rue du Pierrail, face à la propriété Roy (sortie dangereuse)

Mettre en place deux haricots aux deux carrefours dans le village (route de Réparsac et route de Jarnac)

Mise en place d'une ligne blanche sur l'ensemble de la traversée du village

Rue des Vergers : signaler le fossé par des piquets réfléchissants

Route de Réparsac : avancer le panneau d'agglomération afin que les premières maisons soient protégées par le panneau d'agglomération (50km/h) OK

Gùtres :

8 stops :

- 4 autour de l'école
- un route de Jarnac au carrefour de la rue Traversière, en allant vers l'école
- un rue Traversière
- deux rue de la Cadois, un au niveau de la rue Traversière et un autre au niveau de la rue de Gùtres (~~de la rue de la Cadois~~ au lieu) → $\begin{pmatrix} 6 \text{ obs.} \\ 4 \text{ jour.} \\ 3 \text{ ent.} \end{pmatrix}$

Des bandes rugueuses : route du chêne , avant les habitations.

Le Bourg :

Rappel 70 route de Nercillac et route de Nanclas

Mettre des panneaux : radars fréquents des deux côtés de la RD 156

Mettre deux places de stationnement à cheval sur le trottoir en allant vers le cimetière avec un panneau rétrécissement de chaussée.

Par contre, interdiction de stationner rue de Spicheren

Traçage de places de stationnement en épis rue Montjourdain

Coller des catadioptrés sur le poteau, rue de Spicheren

~~Deux stops~~ au carrefour avec la route de Julienne

Au Buisson, mettre un panneau, carrefour dangereux.

En résumé :

17 stops dont 7 sur RD et 10 sur voies communales ; ne pas oublier les stops à 150 mètres

2 panneaux 70 sur RD

2 panneaux rappel 70 sur RD

4 panneaux radars fréquents sur RD

2 panneaux rétrécissement de chaussée

1 panneau carrefour dangereux sur RD

1 panneau interdiction de stationner sur RD

1 miroir sur RD

Piquets réfléchissants, catadioptrés

2 / ligne blanche sur RD